

ÉVALUATION TERRITORIALE

AYÉROU, DÉPARTEMENT D'AYÉROU, RÉGION DE TILLABÉRI, NIGER

Novembre 2022 | Niger

MESSAGES CLÉS

- À Ayérou, la **majorité** de la population générale déclarait que les relations entre les différentes communautés de déplacement étaient bonnes.
- Ayérou a considérablement augmenté son nombre d'infrastructures hydriques, **passant de 29 en mars 2021 à 68 en janvier 2023**.

APERCU DE LA MÉTHODOLOGIE

Quatre outils de collecte ont été déployés pour enquêter sur les ménages dans cinq localités : Abala, Ayérou, Tillia, Torodi et Toumour. Du 24 octobre au 4 novembre 2022, la première phase de collecte a utilisé un échantillon représentatif avec 95% de confiance et une marge d'erreur de 10%. Entre 300 et 450 ménages ont été enquêtés par localité, totalisant environ 1900 enquêtes structurées.

En janvier, lors de la seconde phase, des discussions de groupe et des entretiens avec des informateurs clés et des responsables d'infrastructures ont été menés. Les outils, basés sur la première phase, ont approfondi les sujets sensibles. Chaque localité a eu 5 à 7 informateurs clés et 1 discussion de groupe par groupe de population, totalisant 32 entretiens et 17 discussions pour toutes les localités. Les informateurs clés ont été sélectionnés par échantillonnage et boule de neige combinant données secondaires et informations des partenaires du consortium RRM dans les localités.

Limites : Bien que les informations collectées remontent à fin 2022, cette évaluation territoriale demeure pertinente pour identifier et anticiper les besoins structurels des localités accueillant des communautés de déplacés. Notre approche privilégie l'identification des besoins structurels plutôt que des besoins immédiats.

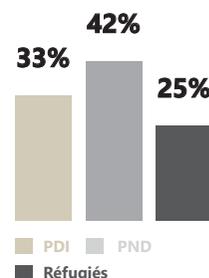
INTRODUCTION & CONTEXTE

Ayérou est le chef-lieu du département d'Ayérou et se situe dans la région de Tillabéri, la localité est entourée par les départements de Téra, Ouallam et Tillabéri. Partageant une frontière avec le Mali, le département d'Ayérou est très exposé à la volatilité du contexte sécuritaire dans la zone dite des « trois frontières ». Toutefois, la localité d'Ayérou, est devenue une localité d'accueil des populations réfugiées maliennes et déplacées internes des communes frontalières.

Le Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) offre une assistance humanitaire d'urgence aux Personnes Déplacées Internes (PDI) dans les localités d'accueil. Ces zones regroupent des populations hôtes, déplacées, réfugiées et retournées. Cependant, l'information sur la situation et les dynamiques sociales de ces localités est limitée, notamment en ce qui concerne l'impact à long terme des interventions du RRM, dont la durabilité n'est pas évaluée, malgré son rôle central dans les situations de crise.

Afin d'obtenir une vue d'ensemble des besoins et capacités de la population, IMPACT Initiatives a entrepris la réalisation d'une évaluation territoriale (ABA) dans la localité d'Ayérou. Dans le cadre de cette approche, une méthodologie mixte a été adoptée. Ces données primaires sont obtenues grâce à des enquêtes quantitatives, des entretiens avec des informateurs clés (IC) et des discussions de groupe (FGD).

% des statuts de déplacement selon les ménages enquêtés



La localité d'Ayérou se caractérisait par une répartition homogène entre les différents types de déplacés. Comme le montrait la cartographie, la répartition géographique des déplacés dans Ayérou se caractérisait par une cohabitation, les populations vivant ensemble sans que chacun ne demeure exclusivement dans sa communauté. Cependant, on pouvait remarquer que les déplacés habitaient dans le tissu urbain tandis que les populations non déplacées (PND) vivaient majoritairement dans le centre-ville.

ÉVALUATION TERRITORIALE

AYÉROU, DÉPARTEMENT D'AYÉROU, RÉGION DE TILLABÉRI, NIGER

Novembre 2022 | Niger

Cartographie des infrastructures fonctionnelles et de la répartition géographique des populations déplacées

Du 9 janvier au 16 janvier 2023, IMPACT a collecté des données auprès de référents en infrastructures et d'informateurs clés pour obtenir des informations sur la cartographie des infrastructures fonctionnelles et la répartition géographique des populations déplacées.

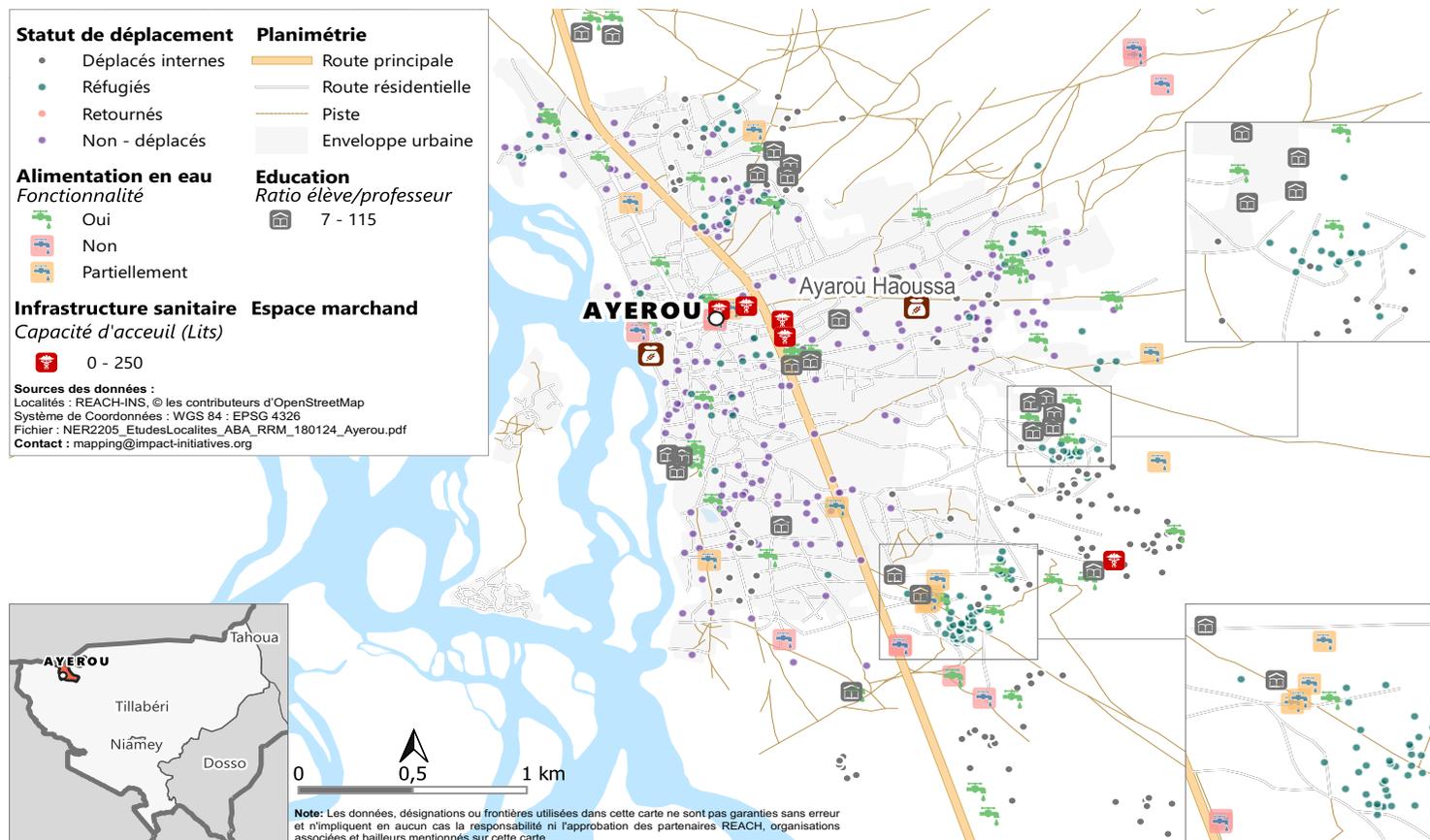
De mars 2021 à janvier 2023, la localité d'Ayérou passait de 29 infrastructures hydriques à 68, ce qui plaçait Ayérou à la deuxième place parmi les cinq localités étudiées ayant le plus d'infrastructures hydriques. Malgré une répartition géographique équitable des infrastructures hydriques fonctionnelles, il était intéressant de noter que la majorité des infrastructures partiellement fonctionnelles ou non fonctionnelles se situait dans le sud de la localité.

En matière d'infrastructures scolaires, on constatait une augmentation entre mars 2021 et janvier 2023, passant de 19 à 23. Cependant, cette tendance était à relativiser car selon les informateurs clés, il était nécessaire de construire de nouvelles salles de classe, car leur insuffisance faisait que les enfants n'arrivaient pas à travailler et abandonnaient l'école. Selon les IC, l'arrivée des déplacés avait des répercussions sur les points d'eau. Cependant, les dialogues intercommunautaires jouaient un rôle significatif dans la limitation de ces tensions.

En ce qui concerne les infrastructures de santé, Ayérou en possédait le plus sur les cinq localités évaluées, avec un total de 5 centres. Cependant, tout comme pour les infrastructures hydriques, les informateurs clés soulignaient la nécessité d'établir de nouveaux centres de santé pour faire face à l'arrivée des déplacés.

En ce qui concerne l'accessibilité aux marchés, il semblait que les deux marchés fonctionnels étaient toujours opérationnels. Aucun des informateurs clés ne mentionnait la nécessité d'établir de nouveaux marchés.

¹ REACH, Niger [Informer la planification locale dans trois localités affectées par les déplacements forcés à Tillabéri, Niger](#), mars 2021



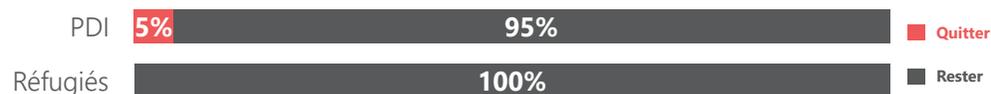
INDICES CLÉS ET RECOMMANDATIONS

Cohésion sociale et dynamiques de déplacement

77% des PDI et 96% des réfugiés se trouvaient en situation de déplacement prolongé depuis plus d'un an. 93% des déplacés ont rapporté avoir quitté leur localité d'origine à cause des attaques des groupes armés non étatiques (GANE). Selon les IC, la situation sécuritaire se dégradait dans un rayon de 6 km, ce qui était inquiétant pour les déplacements. Cette tendance mettait en lumière le fait que le retour en toute sécurité dans les localités d'origine des déplacés restait difficile en raison des conditions sécuritaires précaires.

Alors que les réfugiés aspiraient à un environnement sécurisé, certains PDI envisageaient de quitter Ayérou pour un autre refuge ou de retourner dans leur localité d'origine dès que la situation sécuritaire s'améliorerait, motivés par des défis tels que le froid et l'incertitude quant à la permanence de l'aide. Les IC des populations non déplacées (PND) et des PDI soulignaient que la présence des GANE contribuait à la dégradation de la situation sécuritaire, facilitant ainsi des incidents tels que les vols de bétail, les assassinats et les enlèvements des chefs de village. Enfin, les PND exprimaient des inquiétudes quant à l'avenir des déplacés, soulignant que le barrage les forcerait à se déplacer à nouveau hors du site où les GANE les attendaient.

% de ménages par intentions de déplacement:



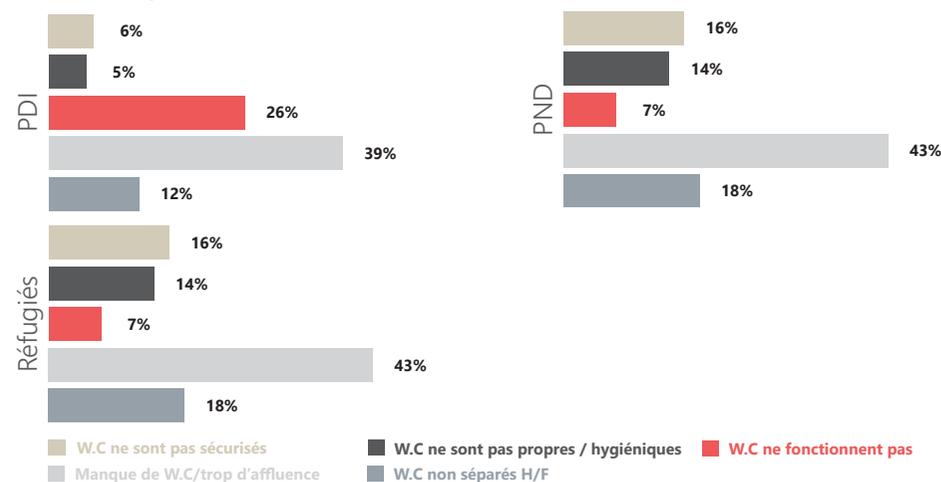
Eau, hygiène et assainissement (EHA)

Dans la localité d'Ayérou, malgré les efforts déployés pour accroître les infrastructures hydriques, des problèmes persistants d'accès à l'eau demeuraient. Selon les IC, l'arrivée de personnes déplacées avait mis en évidence la saturation des points d'eau existants et la nécessité de remplacer les tuyauteries des systèmes d'alimentation en eau. Ainsi, les PDI et les réfugiés étaient respectivement 33% et 38% à consacrer plus de 30 minutes pour se rendre, attendre, collecter et revenir des points d'eau. De surcroît, la principale difficulté d'accès à l'eau, signalée par 39% des PDI et 50% des réfugiés, résidait dans la distance trop importante des points d'eau.

Ce déficit d'accès à l'eau engendrait des problèmes d'assainissement. Les PDI étaient 68% à faire face à la défécation à l'air libre, tandis que les réfugiés l'étaient à 61%. 82% des PDI et 74% des réfugiés devaient partager leur principale installation sanitaire avec d'autres ménages. Cette tendance se confirmait avec une disparité entre les PND et les

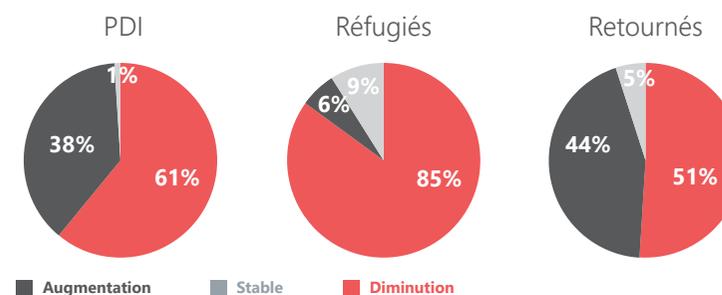
PDI/réfugiés, ces derniers signalant notamment le manque d'installations sanitaires en raison de la surpopulation, respectivement à hauteur de 39% et 43%. Enfin, 59% de la population générale observait des signes d'animaux morts, de rongeurs, de fèces humaines ou d'eau stagnante à 30 mètres ou moins de leur logement.

% de ménages ayant rencontré des problèmes pour accéder aux installations sanitaires par type de difficultés rencontrées:



SÉCAL et moyen de subsistance

% de ménages selon l'évolution constatée de la quantité de nourriture disponible



On observait que la pression sécuritaire impactait les activités commerciales et la disponibilité des produits alimentaires, 70% de la population générale constataient que la quantité de nourriture disponible avait été beaucoup réduite. 43% des PDI, 32% des réfugiés et 20% des PND dépendaient davantage des travaux journaliers non agricoles comme principale source de revenus. De plus, le commerce, à travers l'achat et la revente de biens non alimentaires, représentait une part importante des revenus (35% des PND, 15% des réfugiés et 9% des PDI). Pour pallier à l'absence d'aide, les PDI avaient recours à des prêts auprès des commerçants en attendant une distribution en espèces pour les rembourser.

Santé

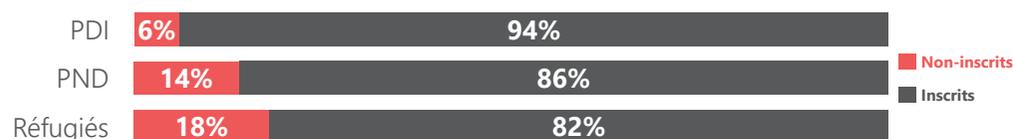
Selon les réfugiés, des tensions surgissaient au niveau des infrastructures en raison du besoin de disposer de médicaments en quantité suffisante et de toilettes dans les centres de santé sur leur site. Les réfugiés exprimaient également le besoin de don de médicaments et d'une augmentation du nombre de centre de santé intégré (CSI), fréquenté par 83% de la population générale. Les IC soulignaient que l'arrivée des déplacés avait eu un impact sur les centres de santé, qui étaient déjà insuffisants, générant ainsi des tensions. Toutefois, les dialogues intercommunautaires organisés dans la localité par les ONG et les chefs de quartier avaient contribué à atténuer l'émergence de tensions entre les groupes.

Ainsi, la confirmation de cette tendance se reflétait dans la principale difficulté signalée pour accéder aux infrastructures de santé : une longue période d'attente pour le service, citée par 31% des PDI, 36% des PND et 29% des réfugiés.

Éducation

Dans la localité d'Ayérou, l'analyse des infrastructures mettait en évidence une saturation des écoles, caractérisée par l'insuffisance de salles de classe, le manque d'enseignants qualifiés et l'absence d'écoles.

% de ménages avec des enfants de 7 à 17 ans inscrits dans une école formelle ou informelle en 2022-2023:

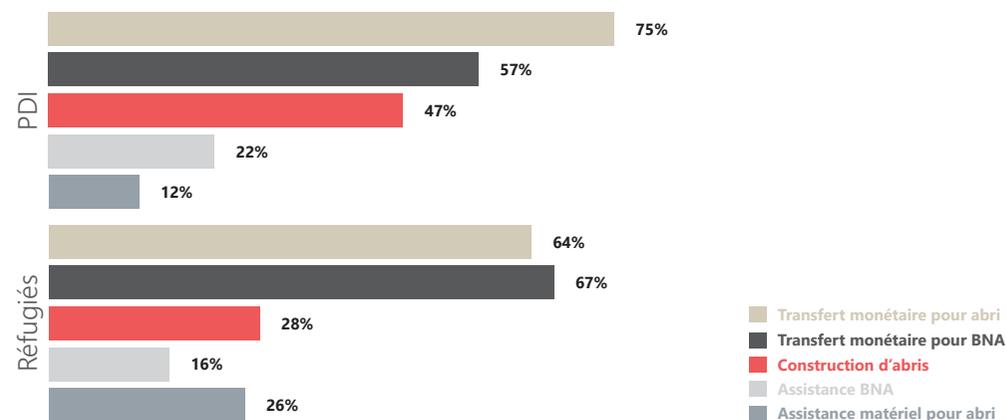


Selon les IC, il fallait mettre en place une cantine scolaire et construire des salles de classe en matériaux durables. De plus, la construction d'écoles informelles ainsi que la construction de salles de classe étaient nécessaires dans les quartiers de Tondis Tougou, Guantanamo, Bakatado, Hondo Bon, Al Hundo et Ya.

Cette tendance se confirmait de manière indistincte pour tous les types de déplacés, la moitié des populations (48% de la population générale) avait inscrit ses enfants dans une école formelle pendant l'année scolaire 2021-2022, mais ne les y avait plus inscrits en 2022-2023. Cependant, les deux raisons les plus fréquemment évoquées étaient le renvoi/exclusion de l'école de l'enfant (32%) et la nécessité pour les enfants de travailler (30%). Ensuite, les raisons les plus citées étaient l'incapacité des ménages à assumer les frais de scolarité (21%) et le manque d'intérêt de l'enfant pour l'éducation (20%). Par ailleurs, la principale difficulté rencontrée pour accéder à l'éducation dans une école formelle était l'incapacité des ménages à assumer les frais de scolarisation (50%).

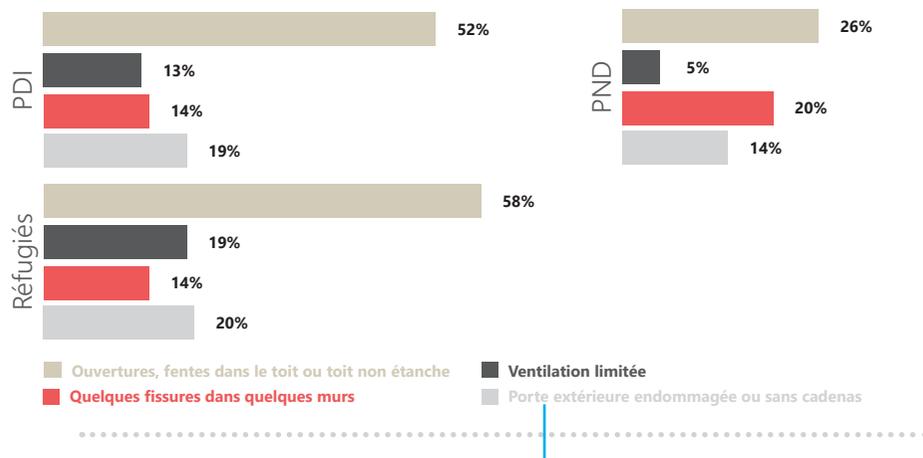
Abris

% de ménages déplacés par type d'assistance en abris et biens non alimentaires (BNA) reçue après leur arrivée dans la localité



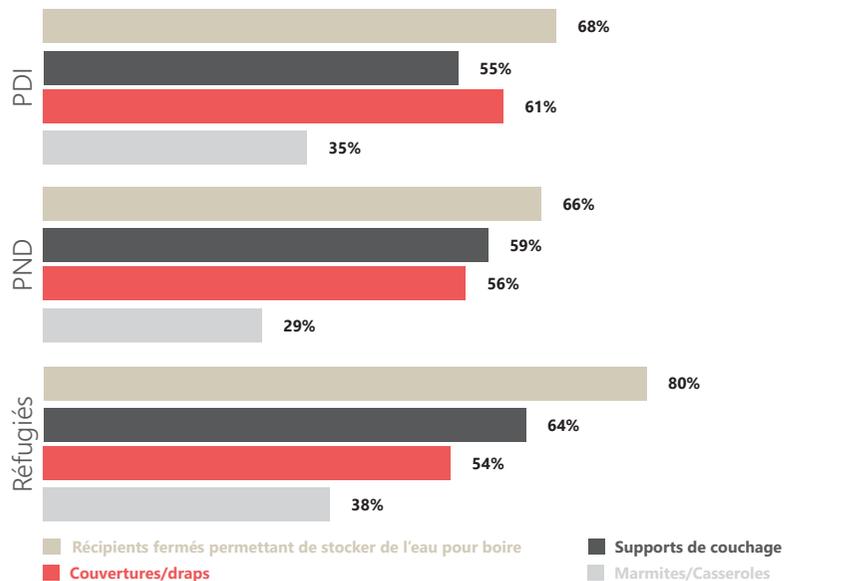
Il est à noter que le besoin en abri était très peu mentionné comme priorité par les données IC et FGD. Selon les IC des PDI et des réfugiés, ils avaient été bien accueillis car ils avaient reçu de l'aide en ABNA et en logement par les autorités et plusieurs ONG. Cela se traduisait par la satisfaction des ménages concernant l'aide reçue en abri (96%) et en biens non-alimentaires (100%), notamment grâce à la rapidité de l'aide délivrée en moins de 3 mois en abri (82%) et en biens non-alimentaires (78%).

Parmi les ménages ne vivant pas à l'air libre, % de ménages dont l'abri avait un problème par type de problème



Biens Non Alimentaire (BNA)

% de ménages selon le top 3 des articles BNA qui leur manquaient le plus



À côté de ces besoins en abri, les ménages faisaient également face à un manque important d'articles non alimentaires. En dehors des articles dans le graphique ci-dessus qui manquaient le plus aux ménages, la population générale souhaitait des moustiquaires (26%) et des lampes à panneau solaire intégré ou à piles (23%).

AAP

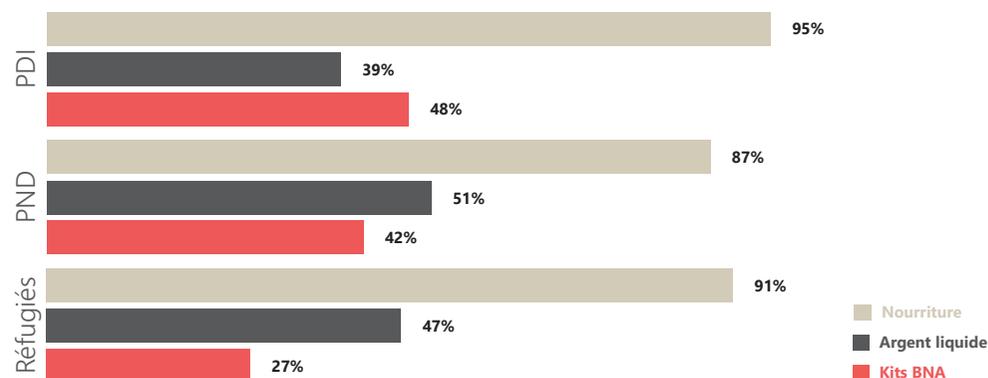
Redevabilité

Dans la localité d'Ayérou, toutes les populations exprimaient une perception positive des acteurs humanitaires, en raison des aides concrètes reçues. Les PDI et les réfugiés ont bénéficié d'aide alimentaire, en ABNA, et en logement de la part des autorités et des ONG. Les IC ONG notaient un accueil positif des déplacés par les autorités et les ONG, offrant diverses formes d'assistance, malgré des considérations sur leur insuffisance.

Ainsi, les PND et les PDI suggéraient une implication de la population dans l'identification des besoins lors de la conception des projets, ainsi que la présentation des objectifs une fois définis. Cela semblait avoir fonctionné, car parmi les 23% de bénéficiaires ayant été consultés sur les programmes d'assistance humanitaire, 79% indiquaient que les programmes d'assistance alimentaire correspondaient tout à fait ou en partie à ce qu'ils avaient demandé.

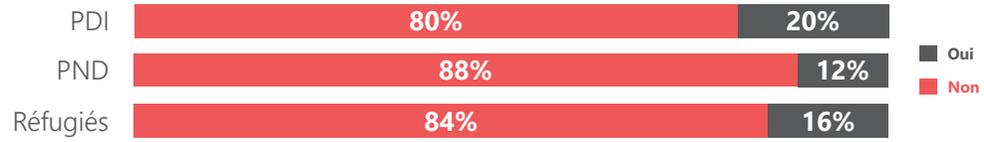
Selon les IC ONG, les déplacés et les réfugiés dépendaient de l'aide, une réalité également reconnue par les PND en tant que bénéficiaires. Ces derniers estimaient que la dépendance des déplacés et des réfugiés à l'égard de l'aide était normale. Ainsi, les IC des ONG recommandaient de prioriser les quartiers accueillant des déplacés et des réfugiés, de réaliser des évaluations des besoins, et de fournir des services en santé, éducation, et eau. En plus de ces services, l'IC de la mairie soulignait l'importance de promouvoir la cohésion sociale.

% de ménages selon le top 3 par modalité / type d'assistance préféré



Mécanisme de gestion des plaintes (MGP)

% de ménages ayant connaissance des mécanismes de plaintes



Parmi les ménages ayant connaissance de MGP, % de ménages ayant déjà utilisé les mécanismes de plaintes

